L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 3 FEVRIER 1883

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. D[illegible]..........DIRECTEUR

Samedi, 3 Février,
GRANDE MATINEE.
Positivement la dernière de la saison,
LA MASCOTTE.
Opéra-Comique en 3 actes, musique de Audran. Mmes Aline Reine, Félia, Sheila, MM. Tony Reine, Puget, Kreits.

35ème Soirée d'abonnement. Remplace de la 42ème. Dernière soirée d'abonnement. Samedi soir, 3 Février 1883. CARMEN. Grand Opéra en 4 actes.......musique de Bizet. MM. Tournié, Delrat, Kastner, Berton, Coudray, Rossi, Mmes Fouquet, Haerelmans, Bella Coudray.

Dimanche soir, 4 Février 1883. GIROFLE-GIROFLA. Opéra comique en 3 actes....Musique de Lecocq. Mmes Aline Reine, Bella, Sheila; MM. Tony Reine, Puget, Kastener.
1er fév.

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton.......Locataires et directeurs.

SEMAINE DU MARDI-GRAS
Commençant DIMANCHE, 4 février, le fameux comédien, Mr
JOHN T. RAYMOND,
Brooks & Dickson, directeurs.
Dimanche soir, matinée lundi, lundi soir, matinée mercredi, mercredi soir et jeudi, Raymond dans la pièce à succès de Jessop & Gill, intitulée
IN PARADISE,
Nouvelle mise en scène, nouveaux décors.
Vendredi, samedi et samedi en matinée
FRESH, THE AMERICAN.
Prix populaires. Les sièges sont maintenant en vente au contrôle.
Dimanche, 11 février—ROSE EYTINGE.
3 fév—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton......Locataires et Directeurs.

Mlle RHEA!
VENDREDI
ADRIENNE, l'actrice,
Samedi en Matinée.
CAMILLE.
500 portraits coloriés de Mlle Rhéa dans le rôle d'Adrienne seront distribués aux dames à la Matinée de Samedi.
SAMEDI SOIR.
AN UNEQUAL MATCH.
[illegible] par WILLIAM HARRIS et une excellente troupe.
[illegible], 4 février—JOHN T. RAYMOND.

SALLE GRUNEWALD.

BLIND TOM.
Le Phénomène Musical, donnera SEPT GRANDS CONCERTS.
Mardi, Mercredi et Jeudi, 30, 31 Janvier et 1er Février.

Werlein Hall.

[illegible] 2 Fév et Lundi 5 Fév 1883.
Matinée d'Ouverture, VENDREDI, à midi. Prix d'entrée, 50 et 75 cents. Matinée 50 cents. Enfants au-dessous de 12 ans, 25 cents. On peut retenir des sièges à Grunewald Hall, au Bureau et au magasin de musique de Werlein, 135 Canal.
27 janv—27 au 4 fév incl.

Grand Bal Paré et Masqué

—Donné par—
L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE,
A LA SALLE DE L'ARTILLERIE WASHINGTON.
Samedi, 3 Février 1883.
Prix d'Entrée........$1 00

[illegible] invitations de dames s'obtiendront des membres ci-après nommés: F. V. Ougatte, 28 rue [illegible]; Henri Duvol, Jos. 125 rue du Canal; J. G. L. Feltz, 119 rue Royale; J. Weinfurter, coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse; F. Dufrêche, 57 rue des Champs Elysées; Paul Cunea, 161 rue St Charles.
7jan—

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon
TOUS LES SOIRS
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,
Sous la direction de Mme Tampier.
Programme nouveau chaque soir.
Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
21sept—6m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Godchaux.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde [illegible]

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, N.-Orléans, 30 décembre 1882—Avis est ici donné, conformément aux dispositions de l'acte 78 de la session de l'Assemblée générale de 1882, qu'un assessement de cent cinquante piastres a été, ce jour, imposé par le Président et les Directeurs sur chacune des actions du capital de cette compagnie, y compris l'assessement de quarante dollars par action, imposé le 13 juillet 1880. Ces Messieurs s'annoncent en mesure d'acquitter la dette des actionnaires, dès que ledit assessement de cent cinquante piastres sur chaque action sera payé, quatre-vingt onze piastres et soixante-dix-huit sous et demi par action pourront se payer en bons de l'Etat, émis en vertu de l'acte de conversion de 1874, et cinquante huit piastres et vingt un sous et demi par action se payeront en argent au bureau de l'Association, No 66 rue Toulouse.
JOHN CALHOUN, caissier.
5 janv—5 11 13 20—fév 1 3

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque—Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1883.—AVIS.—Un dividende semestriel de 4 POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette Banque, à partir de LUNDI, 5 février, et il leur est ici adressé un appel pour le placement de 3,600 actions nouvelles, aux conditions arrêtées le 22 du courant. Il sera, dans ce but, ouvert un livre à la Banque, JEUDI, 8 février 1883.
Par ordre de la Direction.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
31 janv—10f

[illegible] de la Orleans Railroad Company—Coin White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1883.—L'assemblée annuelle des actionnaires pour procéder à l'élection de sept Directeurs, aura lieu aux bureaux de la Compagnie LUNDI, 5 février 1883, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
P. COUGOT, Secrétaire.
27 jan au 5 fév

Bureau de la Compagnie de Manufacture de Glace de la Louisiane, 56 rue South Front—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1883—L'élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante aura lieu au bureau de cette Compagnie, le 7 février 1883, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.
JOS. PILIE, Secrétaire.
21 janv au 7 fév

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "[illegible]", d'un Piano Gravesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux choisis et nouveaux en vente.
19 mars—1 an

FLEURS! FLEURS!

VENANT D'ETRE REÇUES CHEZ
Mme C. SAMSON,
150 rue du Canal,
NOUVEAUTES.
Bouquets de Corsage, Belles Fleurs, etc.
Chapeaux à prix réduits.
[illegible] jan—

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.

Samedi soir, 3 février, deux dernières fois,
M. LAWRENCE BARRETT
DANS
FRANCESCA DI RIMINI
Matinée à 12. Soir à 8.
Dimanche, 4 Février—Mr GUS. WILLIAMS. Mardi, 6 fév—Bal du Mardi Gras de l'Academy.
3 fév—

Académie de Musique DE BIDWELL.

SEMAINE DU MARDI GRAS,
Commençant Dimanche Soir, 4 Février.
TROIS MATINEES—Lundi, Mercredi et Samedi.
Pas de Représentation Mardi Soir.
LE FAVORI DE TOUT LE MONDE,
MR. GUS WILLIAMS,
Sous la direction de Mr. John Rickaby.
Débutera dans son grand succès de New York,
JOHN MISHLER,
The German Policeman,
—DANS—
ONE OF THE FINEST.
AVIS. "One of the Finest" est le titre donné à chacun des membres de la Police de New York, parce qu'elle est désignée comme la plus belle police du monde.
Dimanche, 11 Février—BARLOW, WILSON & CO'S MINSTRELS.
Mardi 6 Février—BAL DU MARDI GRAS DE L'ACADEMIE.
3fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell

SAMEDI, 3 Février.
Mme LANGTRY,
Deux dernières représentations,
Matinée à 12—An Unequal Match,
Soir à 8—She stoops to conquer,
Dimanche, 4 février—Whiteley's Hidden Hand Company.
3 fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Semaine du Mardi-Gras, commençant Dimanche Soir, 4 Février.
3..........Matinées..........3
Lundi, Mercredi et Samedi Pas de représentation Mardi Soir.
Whiteley's Hidden Hand Company
Secondant la comédienne sans rivale de la Californie,
NERA VERNON,
La fameuse Soubrette lyrique de l'Amérique, dans une nouvelle version dramatique du fameux roman du New-York Ledger de Mme Southworth, et le plus grand de tous les drames, intitulée
THE HIDDEN HAND.
Nouvel attrait—Mlle Annie Pixley.
Mardi, 6 février—Grand Bal paré et masqué du Mardi-Gras à l'Académie de Musique.
3 fév—

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

Les meilleurs pianos du monde, comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les
PLEYEL—STEINWAY,
Knabe, Behr, frères,
Sohmer,
Fisher et Pease,
Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.
Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.
Venez voir vous même, ou écrivez à
L. GRUNEWALD,
Le plus grand magasin de Musique du Sud.
SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS Lne.,
Ou 50 rue Maine,
HOUSTON, TEXAS.
5 janv—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis.
J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent se défaire de leurs Pianos.
17sept—

REDUCTION POUR 1883.

T. C. PORTEOUS,
133 - - rue du Canal - - 133
(BATISSE TOURO.)
Vient de faire de grandes réductions aux prix des marchandises qui lui restent en magasin; et il les offre à des prix dits Special Bargains. Il y a entr'autres marchandises des
Etoffes à robes en laine.
Soieries et Brocades
Manteaux et Dolmans
Chales et Couvertures
31 oct—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
Septbre—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

P. S. Wiltz, administrateur vs Mme de Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7079—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 février 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C. compris entre les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, le 2me jour de Février 1864, lequel plan porte le numéro vingt-quatre dans le livre des plans numéro cinq, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt-un pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp, défenderesse, dans cette affaire, par achat de Laurent Belloca par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le 4 août 1864.

2º Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville [illegible] formée par la totalité du lot numéro dix-sept d'une partie du lot numéro dix-huit dans l'îlet numéro sept, qui est borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 20 décembre 1853, déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, avec son livre de plans numéro quatre. Laquelle portion de terre mesure trente-quatre pieds sept pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp défenderesse dans cette affaire, de Mme A. Mafargue, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire en cette ville, le 29 avril 1872.

3º Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, le dit lot de terre est désigné par le numéro six sur un plan dressé par Pilliet, Murray le 23 avril 1870 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 13 avril 1870 et mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Rocheblave, cent trente-un pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté qui la divise des lots cinq et sept, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, puis six sept pieds six pouces et quatre lignes sur un angle droit sur une ligne qui s'étend vers la rue Onzaga, puis quatre pieds un pouce et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à et s'étendant vers la rue Dorgenois; et, finalement, onze pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Onzaga.

Etant la même propriété acquise par la dite Mme C. J. Camp, défenderesse dans cette affaire, de M. R. Blackwell, par acte passé pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, le 24 août 1872.

4º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le fond du faubourg Ste-Marie, dans l'îlet C. qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan de L. Brangier, voyer général, le 21 avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire; le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Cray, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 janv—20 27—3 10 17 20 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire du Conseil des Administrateurs, demandant une reconnaissance des hypothèques et le recouvrement d'assessements dans le quatrième district de Drainage.

APRES lecture de la pétition qui précède, il est par le présent ordonné que la publication en ait lieu conformément à la loi, en ce qui concerne les différentes parties nommées et désignées dans le tableau d'assessement dont il s'agit et qui est homologué par un jugement de l'ancienne Cour Supérieure de District de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, rendu le 12 mars 1873 et signé le 20 mars 1873, déclarant, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles ledit jugement d'homologation et le jugement cité dans la pétition pour être remis en vigueur, rendus par la dite Cour Supérieure de District, dans l'affaire ci-dessus, le 29 janvier 1873, et signés le 3 février 1873, ne seraient pas remis en vigueur et déclarés posséder leur force et leur effet primitifs.

Il est de plus ordonné que Henry B. Kelly soit par le présent nommé avocat ad hoc pour représenter tous les défendeurs dans les jugements ci-dessus mentionnés, qui sont inconnus, absents et non représentés; et que le dit avocat ad hoc soit assigné et reçoive une copie de la pétition sur laquelle est basée la remise en vigueur.

Nouvelle-Orléans, Louisiane 1er février 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, juge.
Pour copie conforme.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 1er février 1883.
JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
2 fév—2 3—2f prem—au 24 fév

AVIS DE SUCCESSION.

Successions de Henry Bassemeier et de Catharine Maus (son épouse).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 3483 et 7694.—Division—Attendu que George Henry Faber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Henry Bassemeier et Catharine Maus, décédés intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 jan—30 fév 3 8

Succession de Marie Le Romain, veuve de Jean Baptiste Souillard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 7,668—Division E—Attendu que Jean Baptiste Souillard a présenté une pétition à la Cour afin d'obtenir des lettres d'administrateur testamentaire datif de la succession de feue Marie Le Romain, veuve de Jean Baptiste Souillard, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier
30 janv—30, 3, 8 fév

Succession de Margaret Chevalley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,688—Division —Attendu que Emile E. Chevalley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Chevalley, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ce'a peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 jan—30—3 8 fév

Succession de Ann Monaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5663.—Division D. Attendu que John Kennedy Fitzgerald a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif, dans la succession de feue Ann Monaghan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25janv—25, 30, fév 2

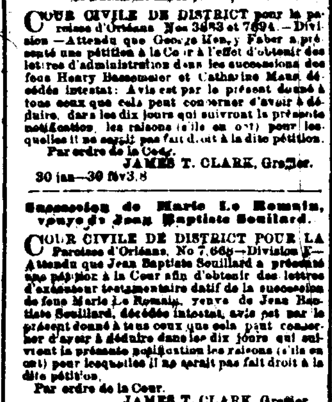

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, la pâleur, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les os, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant la quininisme, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'elles devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et ses excellences supérieures, en sus de la certitude de son efficacité, consistent à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DU FOIE, "l'Ayer Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies, et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PREPARE PAR
Dr J. C. AYER & Co.,
Chimistes analytiques et pratiques,
LOWELL, MASS.
Vendu chez les droguistes partout.
27 mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Grande vente de propriétés de choix avantageusement situées dans le Premier, Second et Troisième Districts de cette ville.

Maison en briques à étage, No 222 rue du Bassin, près du bassin neuf.

Résidence en bois, formant l'encoignure des rues Commune et Dryades, vis-à-vis de l'Université.

La résidence en briques, à étage, en face de l'Université. No 40 rue Dryades.

Jolie résidence de famille No 193 rue Carondelet.

Magasin de valeur en briques à trois étages, No 45 rue du Canal, et courant de rue à rue jusqu'à la rue Commune et portant le No 67 de ladite rue.

Un grand entrepôt en briques, Nos 292 et 294 rue Nouvelle-Levée—occupé comme fonderie par MM. Cochran & Mims.

Grand terrain vacant faisant face à la rue Tchoupitoulas.

Un entrepôt en briques, No 190 rue de la Nouvelle-Levée, attenant à la résidence de M. A. Thomson et faisant face à la rue Commerce.

Position de choix, encoignures des rues St Louis et Bourbon.

Magnifique emplacement, encoignure des rues Bourbon et Toulouse, faisant face au théâtre de l'Opéra—occupé par Mme Lefeul comme magasin de confiserie.

Magasins en briques, à deux étages, avec piliers en granite No 9 rue Front.

Le magasin attenant, à deux étages, avec piliers en granite No 10.

Les deux magasins ci-dessus sont situés près des hangars à encre et du dépôt du chemin de fer de Louisville et Nashville.

Jolie résidence, en bois, à étage, No 204 rue des Marais.

Agréable résidence en briques, à deux étages, No 29 rue Conti.

Maison double, encoignure des rues Marais et St Philippe.

Terrain spacieux, encoignure des rues Roman et Hôpital avec maison, No 219 rue Roman.

Une bâtisse à étage, No 202 rue Dumaine.

Terrain de valeur avec bâtisses, rue des Français, No 18 près de la rue de l'Esplanade.

Actions de Compagnies d'Assurance.

No 9886—Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane, en équité.

Angélique E. Dumas Delmont
Vs
Alcée Pierre Dumas et autres.

Vente pour effectuer un partage.

PAR A. G. BRICE, Maître des requêtes en chancellerie, JAS P. GUINAULT, encanteur, crieur.

Conformément à un décret de la Cour rendu et entré dans l'affaire ci-dessus le cinquième jour de janvier 1883, le soussigné Maître des requêtes en chancellerie, procèdera à vendre à l'enchère publique—
JAS. P. GUINAULT, Crieur—
Au plus offrant et dernier enchérisseur,
LE SAMEDI, 10 MARS 1883,
à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, les propriétés foncières et actions suivantes savoir:

Actions.

25 actions du fonds-capital du New Orleans Mutual Insurance Co de $50 chaque d'après le certificat No 471.

1 action du fonds capital de Sun Mutual Insurance Co de $100 d'après le certificat No 1407.

5 actions du fonds capital de la compagnie d'assurance mutuelle des Marchands de $100 chaque d'après le certificat No 958.

Un certificat de $40 de la compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

Propriétés foncières

PREMIER DISTRICT.

1º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Baronne, Franklin, Julia et Girod, désigné comme lot No 69 mesurant 29 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Baronne, 129 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Julia, 129 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 21 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison en briques à étage No 228, retirée de la rue, ayant quatre chambres, deux au rez-de-chaussée et deux au dessus, lieux d'aisance doubles en briques, citerne, etc. louée $8 par mois.

2º Un certain lot de terre situé dans le même district et ville dans l'îlet renfermé par les rues Carondelet, Baronne, Julia et Girod, lequel lot de terre mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage avec mansarde No 193, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher au dessus, balcon sur la rue, une cuisine en briques à étage attenante à la maison de quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, cour pavée en pierres plates, &c &c. Louée $27 50 [illegible] par mois.

3º Un terrain d'encoignure situé dans le même district et ville dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Rampart, Commune et Canal, désigné comme le lot A, lequel lot de terre mesure 44 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Dryades, 86 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue de la Commune, 65 pieds 1 pouce 3 lignes du côté de la ligne vers la rue des Remparts et courant de la rue de la Commune vers la rue du Canal, et 73 pieds 11 pouces 4 lignes sur l'autre ligne vers la rue du Canal et courant de la rue Dryades vers la rue des Remparts. Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie derrière et deux cabinets, une autre bâtisse en briques à étage faisant face à la rue de la Commune de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, hydrant, lieux d'aisance, &c. Cette propriété est louée $30 par mois et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883.

4º Un autre lot de terre situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, lequel lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue Dryades, 73 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Commune le séparant du lot A, 82 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée, et 28 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, une jolie résidence en briques à étage No 40, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée, salon et salle à manger avec portes à coulisses, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, trois chambres à coucher à l'étage supérieur avec balcon sur la rue; une cuisine en briques à étage attenant à la maison de quatre chambres; lieux d'aisance haut et bas, cour carrelée, citerne, hydrant etc etc. Le gaz se trouve dans la maison principale. Cette propriété est louée $35 par mois.

5º Trois lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet renfermé par les rues Peters ou Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, Gaiennié et Erato, désignés par les Nos 1, 2 et 3. Lesquels lots mesurent ensemble 71 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Peters sur 192 pieds 2 lignes de profondeur. Ensemble, un grand magasin d'entrepôt en briques Nos 292 et 294 rue Nouvelle-Levée ou Peters.

Cette propriété est louée à bail à MM Cochran & Mims, comme fonderie, à raison de $42 50 par mois, lequel bail expire le 30 septembre 1883.

6º Un terrain vacant situé dans le même îlet, désigné par le No 15, attenant dans la profondeur aux lots Nos 2 et 3 ci-dessus décrits, mesurant 35 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds 3 lignes de profondeur.

7º Quatre lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet renfermé par les rues Peters, Commerce, Julia et St-Joseph, lesquels lots de terre mesurent ensemble 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 64 pieds 10 pouces de face à la rue Commerce, 223 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue St Joseph et 221 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble un grand magasin d'entrepôt en briques No 190.

Cette propriété est louée à M. A. Thomson à raison de $40 par mois.

8º Un lot de terre situé dans le même District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Magasins et Tchoupitoulas, composé originairement par les Nos 11 et 21; lequel lot de terre s'étend de la rue du Canal à la rue de la Commune, et mesure 25 pieds de face à la rue du Canal, 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Commune, 131 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, et 135 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Magasins.

Ensemble deux magasins, en briques, à trois étages, désignés respectivement par le No 45 rue du Canal et No 67 rue de la Commune.

Ce magasin est loué à bail à raison de $200 par mois, à Robert H. Chaffe & Co., lequel bail expire le 30 sept 1883.

DEUXIEME DISTRICT.

9º Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Front, Peters, Douane et Gravier, désigné par le No 1. Lequel lot mesure 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front sur 68 pieds 10 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à deux étages, avec piliers en granite et verandah No 10 rue Front, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Ce magasin est loué $30 par mois.

10º Un autre lot de terre situé dans le même îlet attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 2, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front, sur 69 pieds 11 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à deux étages, piliers en granite avec verandah—No 9 rue Front—une autre bâtisse en briques à étage construite sur la ligne du fond, lieux d'aisance, water-works, etc.

11º Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet renfermé par les rues Conti, Bienville, Royale et Bourbon, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Conti sur 64 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à deux étages, No 82, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher aux étages supérieurs et cabinets de toilette; une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant au rez-de-chaussée, cuisine et chambre à charbon, deux grandes chambres au-dessus avec lieux d'aisance à chaque étage, cour en partie carrelée en pierres plates et briques, citerne, hydrant, etc., etc.

Cette propriété est louée $40 par mois.

12º Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet renfermé par les rues Bourbon, Dauphine, St-Louis et Toulouse, lequel lot de terre formant l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon, et mesure 35 pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon, sur 88 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue St-Louis. Ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant sept chambres, une bâtisse en briques à étage de plusieurs pièces, une bâtisse en briques faisant face à la rue Bourbon; lieux d'aisance, hydrant, etc. Cette propriété est louée $52 par mois.

13º Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Toulouse, St-Pierre et Royale, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse; lequel lot de terre mesure 63 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Toulouse, sur 97 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur; ensemble une grande maison basse, en briques, ayant huit chambres, dont quatre se trouvent dans les mansardes; une autre bâtisse en briques, à étage, de huit chambres, cour carrelée, citerne, lieux d'aisance, hydrant, &c. Cette propriété est louée à raison de $50 par mois.

Le magasin de l'encoignure est vendu sujet à un bail accordé à M. Lefeul à raison de $50 par mois; lequel bail expire le 31 décembre 1883.

14º Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet renfermé par les rues St-Philippe, Dumaine, Tremé et Marais, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Marais et St Philippe, et mesure 47 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 96 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Marais; ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant six chambres, dont deux dans les mansardes, galerie fermée, avec deux petits offices sous les escaliers; une cuisine basse en bois de quatre chambres, cour carrelée, hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc. etc.

Cette propriété est divisée en deux locations, louée $28 par mois. Le locataire de l'encoignure paie $14 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1883.

15º Un autre lot de terre situé dans le même îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 41 pieds 10 pouces de face à la rue des Marais sur 47 pieds de profondeur; ensemble, une jolie résidence de famille à étages, couverte en ardoises, No 204 rue des Marais, ayant au rez-de-chaussée, un corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse, trois chambres à coucher au-dessus avec balcon sur la rue; une bâtisse à étage attenant à la maison, ayant une cuisine au rez-de-chaussée avec une chambre à coucher au dessus, lieux d'aisance haut et bas, cave, chambre à bain, citerne, hydrant, cour carrelée et le gaz dans la maison.

Cette propriété est louée $15 par mois.

16º Un lot de terre situé dans le même district, désigné par le No 16 dans l'îlet renfermé par les rues Dumaine, St-Philippe, Derbigny et Roman, mesurant 42 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble, une maison basse, en bois, construite dans l'intérieur du terrain, couverte en ardoises, No 303, ayant quatre chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, &c. &c.

Cette propriété est louée $10 par mois.

17º Cinq lots de terre contigus, situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Roman, Prieur, Hôpital et Ursulines, désignés par les lettres A. B. C. D. et E.

Le lot A mesure 31 pieds de face à la rue Roman sur 90 pieds de profondeur et fait face à la rue Hôpital, et forme l'encoignure des rues Hôpital et Roman. Ensemble un hangar construit sur le 1er lot.

Le lot B mesure 42 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Roman, sur 90 pieds de profondeur.

Ensemble une maison en bois No 219 couverte en ardoises ayant quatre chambres, galerie derrière avec deux cabinets, cuisine double couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc, etc.

Le lot C mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 90 pieds de profondeur.

Le lot D mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 119 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, ensemble avec un hangar.

Le lot E mesure 29 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 102 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

TROISIEME DISTRICT.

18º Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues François Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Français, 128 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne vers la rue de Chartres, 124 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne opposée, de là une seconde profondeur de 4 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur laquelle ligne du fond le dit lot mesure 44 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, No 18 rue des Français. Cette propriété rapporte $10 par mois. Le tout conformément aux plans faits par Louis H. Pilié, député arpenteur, en date du 3 septembre 1880.

TERMES ET CONDITIONS.

Pour les actions, comptant sur les lieux.

Pour les propriétés foncières—Les acquéreurs paieront, à leur option, le montant total de leur adjudication au comptant ou un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des parties intéressées portant hypothèque avec droit pour cent d'intérêt par an du date jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs se soumettront aussi à toutes les clauses pénales d'usage, les honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent, transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, remboursement de la prime d'assurance pour le terme non expiré de la police, et assumeront les taxes d'Etat et de ville payables en 1883 en sus du prix de vente.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
A. G. BRICE,
Master.
3 fév—3 10.17,24—3,10 mars

SUCCESSION DE MARTIN SEYS.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. No 2353.

Une bâtisse basse, en briques, rue Tchoupitoulas, No 236, et faisant face à la rue Commune.

Un cottage, en bois, rue Bertrand, No 76, près de la rue de la Commune.

Un magasin et résidence, en briques, rue de Chartres, près du Marché Français occupé par M. Lémanne comme magasin de confiserie.

Agréable résidence, rue St Ferdinand No 34.

Maison double, rue Roman, Nos 296 et 298.

Huit lots de terre, très élevés, formant encoignure aux rues Lapeyrouse et Rocheblave.

Trois terrains rue Annette, près de la rue Claiborne,

Deux portions de terre de valeur, situées dans la paroisse Jefferson, rive droite du fleuve Mississippi, en face de la ville de Carrollton, dans le voisinage de l'Habitation Camille Zeringue, laquelle portion de terre est à environ trois arpents du ferry de Carrollton.

VENTE POSITIVE ET SANS AUCUNE RESERVE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.
SAMEDI, 3 FEVRIER 1883.
Il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le compte de la succession, les propriétés suivantes et savoir:

Propriétés Foncières.

PREMIER DISTRICT.

1º Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Delord et Calliope, lequel lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même face sur la rue Commerce, sur 16 pieds de profondeur.

Ensemble deux grandes bâtisses en briques servant autrefois à la boulangerie, avec une quantité de fours à boulanger, hangar, citerne, water works, &c., &c.

2º Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Poydras, Perdido et Prieur, lequel lot de terre mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Bertrand, et s'étendant en profondeur 95 pieds 2 pouces 9 lignes d'un côté et 101 pieds 1 pouce sur la ligne opposée. Ensemble un petit cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres avec galeries sur la façade et le côté, cabinet de deux chambres attenants à la maison et couvert aussi en ardoises, lieux d'aisance, citerne, hangar, &c., &c.

SECOND DISTRICT.

3º Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Ste-Anne, Dumaine et Royale, mesurant 58 pieds de face à la rue de Chartres, 105 pieds de profondeur sur une première ligne vers la rue Dumaine, de là formant angle droit vers la rue Ste-Anne de 16 pieds, de là sur une seconde profondeur, vers la rue Dumaine de 22 pieds; 127 pieds de profondeur sur la ligne opposée et courant vers la rue Ste-Anne et 42 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une grande bâtisse en briques ayant au centre un grand magasin de confiserie, plusieurs chambres à coucher à côté du magasin et dans la mansarde. Une cuisine haute en briques, ayant quatre chambres, hangar, cour carrelée, hydrant, &c., &c.

TROISIEME DISTRICT.

4º Un lot de terre, dans l'îlet renfermé par les rues St-Ferdinand, Port, Dauphine et Bourgogne, lequel lot de terre mesure 74 pieds 9 pouces 10 lignes de face à la rue St Ferdinand, sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur; ensemble une agréable résidence de famille, couverte en ardoises ayant corridor d'entrée au centre, six chambres à coucher, dont deux avec portes à coulisse, salle à manger, cabinet haut, office, cave, chambre à charbon; une cuisine de trois chambres, puits, citerne, cour carrelée, hangar, etc., etc.

5º Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison double couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

6º Trois lots de terre vacants dans l'îlet borné par les rues Annette, St. Antoine, Claiborne et Derbigny, désignés par les Nos 1, 2 et 3, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun:

Les lots Nos. 1 et 2—30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Annette, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur.

Le lot No 3—30 pieds de face à la rue Annette sur 87 pieds 9 pouces 8 lignes de profondeur.

Les banquettes faisant face à ces terrains sont en briques, et curbstones—elles sont en parfaite état.

7º Huit lots de terre très élevés avec toutes les bâtisses qui en dépendent, situés dans l'îlet compris entre les rues Lapeyrouse, Rocheblave, Laharpe et Tonti, désignés par les Nos 15 à 22. Lesquels lots mesurent chacun 29 pieds 8 pouces de face à la rue Lapeyrouse sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 22 formant encoignure aux rues Lapeyrouse et Rocheblave.

PAROISSE DE JEFFERSON.

8º Deux portions de terre de valeur, situées dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve, désignées par les Nos 2 et 4, mesurant chacune un arpent de face au fleuve Mississippi sur 80 arpents de profondeur. Les lignes de côté sont convergentes de manière à donner à chaque portion de terre une largeur de 80 pieds sur la ligne du fond, avec une acréssement de batture d'environ 500 pieds de longueur à chaque portion de terre; ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Il y a sur cette propriété plusieurs rangées de pacaniers.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Le remboursement de la prime d'assurance pour le terme non expiré sera remboursé par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1883.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.
27jan—

Vente pour cause de maladie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 5 février 1883, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à l'encoignure des rues Ste-Anne et Tremé—

GROCERIES — Le fonds d'un magasin de groceries parfaitement assorti et achalandé.

Conditions—Comptant.

Les personnes désirant traiter à l'amiable pourront s'adresser sur les lieux.
31 jan—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Propriétés de valeur situées dans le centre du Second District.

Emplacement d'affaires, encoignure des rues Dumaine et Bourbon.

Résidence en briques à étage, rue Bourbon No 191.

Maison à étage, rue Claiborne, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Terrains vacants, rue Celapissa.

Succession de Madame L. P. Commagère.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7682.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1883, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:—

1º Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant 25 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles; ensemble, une résidence en briques à étage de plusieurs chambres; une cuisine en briques à étage attenant à la maison; water-works, lieux d'aisance, etc., etc.

2º Un terrain d'encoignure situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St Philippe. Lequel lot de terre formant encoignure aux rues Bourbon et Dumaine, mesurant 48 pieds de face à la rue Dumaine, 85 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Bourbon, 40 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, de là se rétrécissant à angle droit, de 19 pieds 4 pouces 2 lignes, de là sur une seconde ligne de profondeur de 44 pieds 4 pouces 6 lignes et 31 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et parallèle à la rue Dumaine.

Ensemble une maison basse, en bois, couverte en ardoises et briquetée entre poteaux, contenant plusieurs chambres, et deux bâtisses, en briques, à étage, construites sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bourbon et contenant plusieurs chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc.

3º Un autre lot de terre situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson Dumaine et Ste Anne, mesurant 63 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste. Anne, 31 pieds 5 pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine, de là se rétrécissant à angle droit 29 pieds 7 pouces 5 lignes sur une profondeur de 32 pieds 2 pouces 3 lignes et 34 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une bâtisse en bois, à étage, couverte en ardoises, construite sur la profondeur du terrain et ayant quatre chambres avec balcon sur la façade, une autre bâtisse de deux chambres, citerne, hydrant, etc. etc.

Le hangar servant comme magasin de fruits, n'est pas inclus dans la vente.

4º Deux lots de terre vacants situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 448 compris entre les rues Celapissa, Mary, Tranchina et Jackson, désignés par les Nos 1 et 2, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Celapissa sur 173 pieds de profondeur.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions, comptant.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.
—10 17 24 mars 3 10 17.

VENTE CONTINUEE.

Contenu de l'Hôtel de West End, A L'ENCAN.

Ancien restaurant de Michotet.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Le tout transporté à mon magasin d'encan encoignure Bienville et Passage de la Bourse, pour faciliter la vente, AUJOURD'HUI,

SAMEDI, 3 FEVRIER 1883

Il sera vendu à 10 heures précises du matin, au susdit endroit—

Les articles ci dessous décrits, tels que, 40 douz. de cuillers et fourchettes en Alfénide, 24 Bols à soupe, en nickel, 12 Huiliers en nickel, 6 Plats, 12 Sucriers, 12 Pots à crême, le tout en nickel plaqué.

1 lot de Couteaux de table, manches plaqués.

1 Machine anglaise importée pour nettoyer les couteaux, en parfait état.

1 Machine à boucher les bouteilles.

1 Lot de vaisselle, en porcelaine, et de verrerie assortie.

1 Fort lot de lingerie de table.

1 Magnifique Batterie de cuisine en cuivre, environ [illegible] pièces.

Aussi 2 Meubles de salon en crin, Meubles de chambres à coucher, 4 tables à jeux, 4 lampes, rideaux, etc.

Egalement—Un grand lot de vins blancs et rouges, en bouteilles, liqueurs, cognac, whisky, gros lot de cortos [illegible].

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. S.—Les articles ci-dessus susdits adjugés seront à la charge des acquéreurs.
3 fév—

Théodore Lanahan vs Eugène Kuechhart —No 7317.

Vente pour effectuer un partage. Jolie résidence rue Claiborne No 283, près du marché St Bernard.

PAR JAS P. GUINAULT Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 24 février, 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. J. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division A, rendu le 31 janvier 1883, et signé le 17 du même mois et année la propriété suivante savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le No 2 de l'îlet No 21, lequel lot de terre mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une jolie maison retirée de la rue, couverte en ardoises, ayant galerie sur la façade et six chambres.

Une bâtisse à étage, couverte en ardoises, avant quatre chambres, hangar, citerne, puits, cour carrelée et un joli jardin d'agrément avec pavage de Schillinger.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1883.
16 janv—16.20.21.27 3.10 17 24 fév.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriétés dans le Quatrième District

9º TROIS LOTS DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Jackson, Joséphine et Rousseau désignés par les Nos 1, 2 et 5, et mesurant comme suit:

LE LOT No 1 FORME LE COIN DES RUES Tchoupitoulas et Jackson et mesure 32 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds 10 pouces de profondeur et façade à la rue Jackson, 104 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et 31 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

LE LOT No 2 EST CONTIGU AU TERRAIN No 1 et mesure 32 pieds 2 pouces 7 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 104 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 1, 109 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur la limite opposée, et 31 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière plan.

LE LOT No 5 TOUCHE AUX TERRAINS précédemment décrits sur la limite inférieure et mesure 30 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS terrains comprennent au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas, une grande maison en bois à deux étages connue sous le nom de: "The Empire House", et une maison en briques à deux étages derrière, désignées par les Nos 733 et 735 rue Tchoupitoulas et 9 rue Jackson. La partie portant le No 733 est occupée par M. Joseph Peres qui y tient un restaurant (poste d'huîtres); et la partie du coin portant le No 735 est occupée par M. Fred Rochel qui y tient le "Empire House Saloon," et dans la rue Jackson une belle résidence en bois à deux étages, avec vestibule, galeries devant et sur les côtés, clôturée en fer ouverte, connue comme le No 13 rue Jackson.

TOUTES LES PROPRIETES CI-DESSUS décrites seront vendues avec les baux actuels auxquels elles sont sujettes, les conventions, les loyers également. Des renseignements précis y relatifs seront fournis à l'époque de la vente, et maintenant aux personnes qui s'adresseront à l'encanteur, 17 rue Carondelet.

CONDITIONS DE LA VENTE—Un tiers payable comptant, le reste à un crédit de un et deux ans à partir de la date de la vente, en billets des acquéreurs divisés en coupons, si cela est nécessaire, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être garantis par des hypothèques spéciales et lien du vendeur, y compris la clause pénale de 5 pour cent, honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès, police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en l'année 1883, et feront un dépôt en argent de 10 pour cent du prix de l'adjudication, au moment et sur le lieu de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs et pardevant William J. Castell, notaire, 37 rue du Camp.
30 janv—30—3, 10, 17, 24 fév—3 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Habitation sucrière Montplaisir, faisant face au fleuve Mississippi, dans la Paroisse Plaquemines, située entre St-Clair et Scarsdale.

Vente à long crédit.

Oscar J. Forstall vs. The Consolidated Association of the Planters of Louisiana.

No 428—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 février 1883, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, par la rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 décembre 1882, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine habitation sucrière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 6 lieues au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue comme l'habitation Montplaisir et mesurant 20 arpents de face au dit fleuve Mississippi par 40 arpents de profondeur, bornée sur un côté par les terres anciennement appartenant à Armand Lanaux, et sur l'autre côté par les terres anciennement appartenant à Alexandre Lesseps.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans du jour de la vente, en billets d'acquéreurs portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles et requises. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1883, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero jr., notaire.
31 déc—31, jan 6, 14, 20, 27—fév 2, 3.

"Cotton Meal Distributors."
STUBBLE SHAVERS (coupeurs de chaume.)
ROLLER WHEELS pour planter la canne.
Machines à répandre le fumier d'écurie ou tout autre engrais; wagons, charrettes, brouettes, grains pour les roues, rayons, flèches, etc.
HOBLEY BROTHERS,
janv—1m 61 rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante
—DE—
Propriété améliorées,
Dans le Premier et Quatrième District.
Magasin et Résidence,
Rue Tchoupitoulas,
Coin des rues Peters et Girod,
Rues Annunciation et St-Joseph,
Coin Peters et Market Place,
Coin des rues Tchoupitoulas et Félicité.
Rue Lafayette près Freret,
Et coin des rues Tchoupitoulas et Jackson.

VENTE A LONG TERMES.

Succession de Edward Burke.

No. 1516—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mars, 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en cette ville en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 janvier 1883, il sera vendu à l'encan dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Propriétés du Premier District

1º CINQ LOTS DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée ou Peters, Tchoupitoulas, St James et South Market et Market Place, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, et mesurent comme suit, à savoir:

LE LOT NO 1 FORME LE COIN DES RUES Peters et South Market et mesure 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et façade à la rue South Market de 97 pieds entre lignes parallèles.

LE LOT NO 2 TOUCHE AU LOT NO 1 ET mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur 97 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LES DEUX SUSDITS LOTS ONT L'USAGE d'une allée commune dans le fond, ayant 3 pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue South Market.

LES AMELIORATIONS SUR LES DEUX dits lots comprennent deux magasins et résidences en briques à trois étages désignés par les Nos 556 et 557 rue Peters. L'encoignure No 556 connue comme le "Market Place" est inoccupée, le No 557 est occupé par Geo Glidden comme grocerie et magasin de fournitures pour navires.

LES LOTS NOS 3, 4 ET 5 SE TOUCHENT et mesurent comme suit: Le lot No 3 a 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue South Market sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et touchant à la susdite allée commune sur le côté plus près de la rue Peters.

LES LOTS NOS 4 ET 5 SE TOUCHENT ET mesurent chacun 24 pieds [illegible] pouces et 6 lignes de face à la rue South Market sur 61 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS trois lots comprennent trois magasins et résidences en briques à deux étages, désignés par les Nos 2, 4 et 6 Market Place ou South Market Street.

LA PROPRIETE CI DESSUS DECRITE SE trouve dans le même îlet que la Eagle Brewery de Auer, et fait face au grand dépôt de conserves de MM Bobet Frères.

2º TROIS LOTS DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Célestin et Nuns ou Félicité, lesquels lots sont désignés par la lettre A et par les Nos 6 et 7 et mesurent comme suit, à savoir:

LE LOT A a 92 PIEDS 4 POUCES DE face à la rue Tchoupitoulas, 19 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne latérale supérieure et une profondeur de 140 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure en cheminant la ligne de la propriété des Nonnes des Ursulines et formant le coin des rues Tchoupitoulas et Felicity Road.

LES LOTS Nos 6 ET 7 SE TOUCHENT ET sont adjacents aux lots ci dessus décrits et mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

LES DIMENSIONS DES TROIS LOTS DE cette place sont toutes prises au pied français et sont [illegible] plus ou moins.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent deux bâtisses en bois à un étage, recouvertes en ardoises, avec un hangar et sont désignées par les Nos 585 à 599 de la rue Tchoupitoulas, le No 599—le coin des rues Félicité et Tchoupitoulas—étant occupé par John Gilmore, comme café.

3º TROIS LOTS DE TERRE AVEC LES bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julia et St Joseph [illegible] sont désignés par les Nos 5, 11 et 12 et mesurant chacun 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 86 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LE LOT 5 comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages avec base en granit et une verandah en fer aux deux étages, désigné par le No 192 rue Tchoupitoulas—le site d'affaires et la résidence de feu Edward Burke.

LES AMELIORATIONS SUR LES LOTS 11 et 12 qui se touchent comprennent sur chaque lot un magasin en briques à trois étages solidement construit avec une base en granit, désigné par les Nos 184 et 186 rue Tchoupitoulas. Le No 186 est inoccupé et le No 184 est occupé par William Schnader, marchand de foin, mais, etc.

4º CINQ LOTS DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'îlet borné par les rues New Levee ou Peters, Girod, Lafayette et Commerce, lesquels lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7, et mesurent comme suit à savoir: Le lot No 4 forme le coin des rues New Levee ou Peters et Girod, et mesure 23 pieds de face à la rue Peters, 82 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Girod, 80 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, et 21 pieds [illegible] pouces et 4 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 5 mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 80 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 4, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

LE LOT NO. 6 MESURE 21 PIEDS 6 pouces de face à la rue Peters, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 5, 74 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7 et 21 pieds 1 pouce de largeur dans le fond et

LE LOT NO 7 MESURE 21 PIEDS 7 pouces de face à la rue Peters, 74 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 72 pieds de profondeur sur la ligne latérale opposée et 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent, pendant quelque temps, quatre magasins en briques à trois étages, avec base en granit, désignés par les Nos. 122, 124, 126 et 128 de la rue Peters, mais les dites améliorations ont été presque complètement détruites par le feu il y a un an ou plus, et les débris qui s'y trouvent encore seront inclus dans la vente de ce lot.

LE LOT NO. 3 TOUCHE AUX QUATRE dits lots dans le fond et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue Girod sur 85 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de division des dits lots Nos 4, 5, 6 et 7, 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne latérale qui le divise du lot No 2, puis sur une première ligne du fond s'étendant sur la rue Commerce 2 pieds et 1 pouce, avec une autre profondeur de 24 pouces à la seconde ligne du fond, qui mesure 20 pieds 4 pouces de largeur.

LES AMELIORATIONS SUR CE LOT comprennent un magasin en briques à trois étages, avec base en granit, désigné par le No. 47 rue Girod.

TROIS LOTS DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, North Market, St-Joseph et Nouvelle-Levée ou Peters, lesquels lots sont désignés par les Nos 6, 7 et 8, sur un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Lucien Hermann anciennement notaire en cette ville, et conformément au dit plan les dits lots se touchent et mesurent chacun 17 pieds 10 pouces 3 1/3 lignes de face à la rue St Joseph, borné dans le fond par une allée de 4 pieds de large s'ouvrant sur la rue Tchoupitoulas, et sur laquelle allée le lot No. 6 mesure 15 pieds 11 pouces et 3 1/3 lignes, le lot No. 7, 17 pieds 10 pouces 3 1/3 lignes et le lot No. 8, 19 pieds 8 pouces et 3 1/3 lignes sur la profondeur suivante: Le lot No 6 a une profondeur de 56 pieds 2 pouces et 2 1/2 lignes sur la ligne du lot No. 7, commençant à la rue St Joseph et à cette distance se rétrécissant 2 pieds à angles droits, puis s'étendant également à angles droits 4 pieds 3 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne de division du dit lot No 6 commençant à la rue St Joseph et à cette distance de cette rue s'élargissant 2 pieds à angles droits, puis s'étendant également à angles droits, 4 pieds 11 pouces à la dite allée du fond et 51 pieds 3 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne de derrière du lot No 8 commençant à la rue St Joseph et à cette distance de cette rue, mesurant 2 pieds à angles droits, et puis également à angles droits s'étendant 4 pieds 11 pouces à ladite allée du fond et le lot No 8 a 51 pieds 3 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne de division du lot No 7 commençant à ladite rue St Joseph et à cette distance de cette rue s'élargissant 2 pieds à angles droits et puis également à angles droits s'étendant à 4 pieds 11 pouces à la dite allée du fond et 51 pieds 2 pouces et 2 1/2 lignes sur la ligne latérale opposée, s'étendant de ladite rue St Joseph à ladite allée dans le fond avec l'usage en commun de tous les intéressés aboutissant à l'allée ou susdit passage.

LES AMELIORATIONS SUR LESDITS lots comprennent une bâtisse en briques, à trois étages, convenable pour magasin au rez-de-chaussée et résidence au dessus et désignée par les Nos 84, 86 et 88 de la rue St Joseph.

6. UN LOT DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Euterpe ou Constance et Poeyfarré, désigné par le No 4, et mesurant, au pied américain, 90 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue de l'Annunciation sur 77 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR CE TERRAIN comprennent une maison en briques à deux étages, pouvant servir de résidence, désignée par le No 9 rue Annunciation, et occupée maintenant par un magasin de Variétés.

7. TROIS LOTS DE TERRE AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, lesquels terrains sont composés d'une partie du lot No 3, de tout le lot No 4, et d'une partie du lot No 5, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 6 décembre 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, notaire de cette ville. Les dits lots mesurant ensemble environ 67 pieds 11 pouces de face à la rue Lafayette environ la même largeur dans le fond, sur environ 106 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Howard, et environ 106 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent deux maisons doubles, en bois, à deux étages, recouvertes en bardeaux, désignées par les Nos 307 et 309 rue Lafayette.

8. DEUX LOTS DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Perrilliat, Freret et Ste Marie, maintenant rue Locust, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant comme suit:

LE LOT No 3 A 39 PIEDS 3 POUCES DE face à la rue Lafayette, 41 pieds 7 pouces de face à la rue Perrilliat, 71 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du No 4. Le lot No 4 a 39 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette, 41 pieds 3 pouces de face à la rue Perrilliat, 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et 87 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 5,—le tout, plus ou moins.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent un cottage en bois à un étage, avec toiture en ardoises, une cuisine à un étage, avec toiture en bardeaux, connu comme le No 332 rue Lafayette, ainsi qu'un hangar à un étage s'étendant de la rue Lafayette à la rue Perrilliat.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Habitations Sucrières à l'encan.

Vente péremptoire.

"Orange Grove" et "Carnarvon,"

Dans la paroisse Plaquemines, à quinze milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans.

En excellent état de culture.

Vente à long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 17 février 1883 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan deux habitations sucrières de valeur, plus particulièrement décrites comme suit, à savoir—

"HABITATION ORANGE GROVE."

1º Une certaine habitation sucrière ou morceau de terre connue comme "l'Habitation Orange Grove," située dans la Paroisse Plaquemines, dans l'Etat de la Louisiane sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ seize milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant trente-six arpents de face au dit fleuve Mississippi sur la profondeur ordinaire de quarante arpents le tout plus ou moins bornée au dessus par l'habitation connue comme Carnarvon et au dessous par la propriété de George Carr et Francis Carne, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

2º Un certain morceau de terre situé dans la Paroisse Plaquemines, dans cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi et à peu près à quinze milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant à peu près six arpents de face au dit fleuve Mississippi et borné au dessus par l'habitation ci dessus décrite et au dessous par la terre de François Carne, la ligne s'étendant à un point de dix huit arpents dans le fond, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence de famille construite en briques de Baltimore pressées vaste et possédant tous les agréments imaginables pour une grande famille avec vestibule, dallé en marbre, gaz et calorifère, parterre, belle orangerie et vignoble.

Une grande sucrerie en briques complète en tous ses détails avec toiture en métal ayant deux vacuum pans et appareil centrifuge, aussi cabanes pour travailleurs, granges, hangars, écuries, etc., le tout en bon état et en parfait ordre. Il y a sur l'habitation 31 mulets, 4 bœufs, environ 30 charrues, 14 charrettes, herses, faucheuses, machines à excavation, pelles, pioches &c. ainsi qu'une quantité suffisante d'instruments aratoires de harnais d'ar[illegible] de forge de tourrage, &c.

En outre de 250 arpents de souche il y a une quantité suffisante de plants de canne pour planter 250 acres.

C'est une habitation remarquablement rémunérative et qui est dans un excellent état pour produire une belle récolte.

HABITATION CARNARVON

Un certain morceau de terre sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ treize milles au dessous de la rue Canal, Nlle Orléans et dans la paroisse Plaquemines, Etat de la Louisiane, borné au dessus par la ligne inférieure de la paroisse St Bernard et au dessous par la ligne supérieure de l'Habitation Orange Grove ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit morceau de terre est connu comme l'Habitation Carnarvon et mesure 27 arpents plus ou moins, de face à la Levée et s'étend plus ou moins de quarante arpents du fleuve Mississippi et à douze cent vingt arpents. La sucrerie a été détruite par un incendie. Il y a sur l'habitation une belle machine neuve pour abattre le riz et une moissonneuse patentée. Le sol est d'une excellente qualité pour la culture de la canne et également propre à celle du riz.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans du jour de la vente avec intérêt à raison de 8 pour cent par an garantie par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes autres conditions de procès, assurance et transfert des polices; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes exigibles durant l'année 1883 et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

L'acquéreur de l'Habitation Orange Grove assumera le paiement, en sus de son enchère du pay roll de ladite habitation pour le [illegible] janvier 1883 au jour de la vente, ledit pay roll se montant la somme de $1000.

Actes de vente pardevant William O. Hart, notaire, 81 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur.
3 fév—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées et non-améliorées dans le Troisième District, près des Abattoirs.

Succession de Jean Laurent Sarrazin.

Vente pour effectuer un partage entre les Héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B No 2814.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale SAMEDI 24 février 1883 à midi à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier en vertu de deux ordres de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B rendu le 3 et le 15 janvier 1883 il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci après décrite, à savoir

1º Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Monroe, Remparts ou Amour et Hancock divisé pour la vente en 16 lots conformément à un plan de E. Surgi, ingénieur civil, comme suit:

Le lot No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Bourgogne ou Craps et Hancock et mesurant 163 pieds plus ou moins de façade à la rue Bourgogne ou Craps sur une profondeur et façade à la rue Hancock de 156 pieds 5 pouces plus ou moins.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Hancock sur une profondeur de 163 pieds plus ou moins. Le lot No 6 forme l'encoignure des rues Hancock et Remparts ou Amour.

Les lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Monroe sur une profondeur de 150 pieds plus ou moins. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Bourgogne ou Craps et Monroe et le lot No 16 forme l'encoignure des rues Remparts ou Amour et Monroe.

2º Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Bourgogne ou Craps, Adams, Remparts ou Amour et Gordon divisé, pour être vendu en 9 lots conformément à un plan de E. Surgi, ingénieur civil, comme suit:

Le lot No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent mesurant 62 pieds 10 pouces de face à la rue Adams 62 pieds 5 pouces de face à la rue Gordon, 121 pieds plus ou moins de face à la rue Bourgogne ou Craps et 125 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 2.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Adams, 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Gordon sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No 2 mesure 128 pieds 4 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 132 pieds 2 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 3

Le lot No 3 mesure 132 pieds 2 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 2, et 136 pieds plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 4

Le lot No 4 mesure 136 pieds plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 139 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 5.

Le lot No 5 mesure 139 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 143 pieds 8 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 6.

Le lot No 6 mesure 143 pieds 8 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 5 et 147 pieds 6 pouces plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, du lot qui le divise du lot No 8.

Le lot No 7 mesure 147 pieds 6 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 6 et 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 8.

Le lot No 8 mesure 151 pieds 4 pouces plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 155 pieds 2 pouces plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Le lot No 9 mesure 155 pieds 2 pouces plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 8 et 159 pieds, plus ou moins, et faisant face à la rue Remparts ou Amour.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets d'acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons au gré des vendeurs avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une partie. Les propriétés seront assurées et les polices transférées aux vendeurs.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix de leur adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rollé, notaire, aux frais des acquéreurs.
20 jan—20,27—3,10,17,24 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Valsin Cemichen.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A, No 7035.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau, No 56 rue Royale.—SAMEDI, 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 9 janvier 1883, il sera vendu les propriétés ci dessous décrites, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant le coin des rues Orléans et Dauphine, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Dauphine, Bourbon et St Pierre, mesurant au pied français, 31 pieds, plus ou moins, de face à la rue Orléans sur 72 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Dauphine.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera sur son enchère et le montant de l'adjudication le paiement de 8 billets pour un montant de Quatre Cent Vingt-Cinq Piastres ($425) chacun, datés le 11 mai 1882, et payables de 11/14 jours de mai 1883, 1884, 1885, 1886, 1887 et 1888, garantis par privilège de vendeur et hypothèque, en sus de l'intérêt au taux de 8 p. c. par an. le surplus devant être payé au comptant. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Martin Vocchini, notaire, aux frais des acquéreurs.
13jan—13 20 27 fév 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Fruits secs et miel de la Californie. Pâtes d'Italie.

PAR O. VALETON, Encanteur. SAMEDI, 3 février à midi. il sera vendu au No 99 rue des Magasins—

50 caisses Pâtes d'Italie assorties
22 " Fruits secs de la Californie.
10 " Miel en flacons.

Conditions comptant.
3fév—1t

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété dans le Troisième District.

Belle résidence à deux étages pour famille, faisant face à l'Avenue St-Bernard entre les rues Marais et St-Claude, avec terrain s'étendant jusqu'à la rue Columbus.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bur au 46 rue Royale—SAMEDI 3 février 1883 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier:

Un morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre l'Avenue St-Bernard et les rues St-Claude, Columbus et Marais composé des lots 3 et 4, faisant face à l'Avenue St-Bernard et à la rue Columbus et mesurant au pied américain sur un plan dressé par Edgar Pilié architecte le 6 novembre 1882, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à l'Avenue St Bernard 32 pieds 10 pouces et 3 lignes à la rue Columbus, sur une profondeur de rue à rue de 170 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Marais, et de 162 pieds 7 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne latérale.

Les améliorations comprennent une jolie résidence de famille, à deux étages en bois, désignée par le No 15 de l'Avenue St Bernard, avec une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises contenant balcon couvert, salons à arche, salle à manger et corridor, trois chambres à coucher avec cabinet, lingerie dans le corps principal de la maison, et 4 chambres, galerie sur le côté et chambre à bain dans la bâtisse de la cuisine, aussi une bâtisse en bois à un étage, contenant 3 chambres, lieux d'aisance, cour pavée, etc. La cour est briquetée et une portion a été réservée pour jardin, pour fleurs et arbres fruitiers.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit d'1 et 2 ans pour billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement d'une partie ou de la totalité des billets et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes pour l'année 1883 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jos Cuvillier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 jan—20 27 à date

PAR B. ONORATO.

Excellentes propriétés améliorées et vacantes dans les Second, Troisième et Quatrième Districts.

Elégante propriété de résidence coin Prieur et Columbus.

Trois lots de valeur pour bâtir rue Prieur, près de l'encoignure Columbus.

Deux lots de valeur pour bâtir rue Columbus, près de l'encoignure Prieur.

Résidence de valeur en briques à deux étages, et magasin No. 257 rue Royale, près de l'encoignure Hôpital.

Excellent cottage double en briques rue du Quartier, entre Remparts et St-Claude.

Un lot de valeur pour bâtir rue Quatrième, près de l'encoignure Laurel.

Magnifique avantage pour un bon placement à des termes faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI 10 février 1883, à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu les propriétés ci après décrites, savoir:

1º Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Columbus, Laharpe et Johnson, désigné par la lettre A et mesurant 63 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur et façade de 132 pieds 5 lignes à la rue Columbus. Les améliorations comprennent un élégant cottage en attique en bois couvert en ardoises, avec une spacieuse galerie devant et environ 10 chambres dans la maison principale avec cuisine en briques à l'arrière contenant [illegible], citerne etc.

Cette propriété a été réparée dans les derniers 30 jours.

2º Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même îlet désignés par les lettres B C et D et mesurant chacun suivant le plan: le lot B et C, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de 132 pieds 5 lignes et sur la ligne parallèle et le lot D 31 pieds 7 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Prieur, 13 pieds 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

3º Deux autres lots de terre dans le même îlet désignés par les lettres E et F, et mesurant chacun [illegible] E 32 pieds 5 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur de 157 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes, entre lignes parallèles, et le lot F 32 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Columbus sur une profondeur de 157 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes, mesure américaine, entre lignes parallèles. Tous ces deux lots de A à F se touchent les uns aux autres.

4º Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Quartier et Bourbon ayant 23 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 91 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à étage et substantiellement bâtie, couverte en ardoises, avec cuisine dans l'arrière, ayant en tout environ 7 chambres dans la bâtisse principale, avec balcon sur la façade et la rue Royale, cour pavée en pierres plates, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc. et 4 chambres dans la bâtisse de la cuisine. Cette propriété porte le numéro municipal 257 rue Royale, elle est splendidement réparée et louée au mois à un bon locataire.

5º Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Remparts, St Claude et Chemin du Bayou, mesurant 76 pieds 1 pouce de face à la rue Quartier, 76 pieds 5 pouces dans le fond, sur 39 pieds 4 pouces de profondeur du côté de la rue des Remparts et 35 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la rue St Claude, mesure américaine.

Les améliorations comprennent une maison cottage en briques, couverte en ardoises, et une cuisine à deux étages, contenant 5 chambres avec une grande galerie sur le derrière de la maison principale ayant 7 chambres de cuisine, cour carrelée, citerne, hydrants, hangar, etc.; la dite propriété porte le numéro municipal—rue Quartier et est louée par mois à un bon locataire.

6º Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Annunciation, Washington et Laurel, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 115 pieds 1 ligne, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste en billets de l'acquéreur, datés du jour de la vente portant 8 pour cent d'intérêt par an de date à parfait paiement, payables en un et deux ans après date, garantis par hypothèque, lien et privilège du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devront contenir les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour forcer la collection, et les polices d'assurance transférées. Les acquéreurs paieront les taxes exigibles en 1883.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, No 136 rue Gravier, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
27jan—27 28 fév 3 4 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Louisa Reich, femme décédée de F. Roeder.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 1672.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 10 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu le 22ème jour de décembre 1882, et signé le 5ème jour de janvier 1883, je procèderai à la vente de la propriété, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 10, conformément à un plan de B. Buisson, voyer, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Barthélemy, entre Grands Hommes et Craps, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant F. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
10 jan—10,20 27—3 et 10 fév

EUREKA
KING BEE

Après une longue et consciencieuse étude du goût des fumeurs de la Louisiane et des Etats voisins après une minutieuse et attentive recherche, et après avoir trouvé les défectuosités que contiennent les différentes marques et qualités de tabacs manufacturés tant ici qu'ailleurs, nous sommes enfin parvenus à fabriquer un tabac à fumer et à chiquer que nous avons nommé le KING BEE,

et qui réunit toutes les qualités et propriétés voulues pour satisfaire les fumeurs et les chiqueurs les plus exigeants.

C'est pourquoi avec la plus entière confiance et un juste orgueil, nous vous disons: Essayez le tabac à fumer et à chiquer
KING BEE
Manufacturé et vendu par
C. H. SARRAZIN,
Coin Decatur et Ursulines,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. S.—Nous prions ceux de nos fumeurs, qui ne peuvent point venir à notre magasin, de demander à leurs fournisseurs le Tabac à fumer et à chiquer
KING BEE.
30 jan—an10fév